

Besançon, le 8 septembre 2025

Rectorat

IA-IPR Éducation Musicale et Chant Choral

Giuliano CHIELLO

Tél : 03-81-65-49-33

Mél : giuliano.chiello@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'Éducation musicale
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Préambule du collège des IA-IPR

Mesdames et Messieurs les personnels d'enseignement et d'éducation
S/C de Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui prennent actuellement leurs fonctions dans l'académie et remercions très sincèrement les personnels plus expérimentés qui participent à leur accompagnement. Nous remercions tout aussi sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement quotidien que nous lui connaissons au service de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève.

Comme vous, nous accordons une grande attention au bien-être et aux conditions d'apprentissage des élèves qui nous sont confiés. Soyez assurés que nous portons la même attention à votre bien-être et à vos conditions de travail, au sein d'un cadre d'exercice sécurisé et propice à vos accomplissements professionnels.

Les séquences de formation, d'accompagnement individuel ou collectif, et d'évaluation auxquelles nous prendrons part ou que nous organiserons nous permettront de poursuivre les échanges que nous conduisons avec et pour vous. Ces échanges revêtent une particulière importance pour nous tant ils facilitent la convergence de nos efforts respectifs au bénéfice du plus grand nombre, personnels et élèves.

L'action éducative et pédagogique qui nous réunit, au sein d'une École bienveillante et exigeante, permet de prévenir et de bannir toute discrimination. Pour atteindre collectivement les objectifs de notre projet académique, continuons à nous appuyer sur la transmission des valeurs de la République, en étant convaincus de l'éducabilité de tous les élèves et en luttant contre toute forme d'assignation.

C'est dans cette perspective que l'année scolaire sera marquée par différents temps forts académiques et par le déploiement de plusieurs démarches expérimentales. Citons par exemple la commémoration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, l'opération académique « *Cette année, je lis* », le développement des compétences psychosociales, les classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences, et l'usage de l'intelligence artificielle.

La poursuite de votre engagement au sein des dynamiques d'établissement contribuera à cette volonté collectivement affirmée dans l'académie de proposer des réponses adaptées aux besoins de tous les élèves, dans des contextes variés et évolutifs.

Restant à votre écoute en tant que de besoin et pleinement mobilisés pour participer à votre accompagnement, nous vous adressons, chères et chers collègues, tous nos vœux d'une année scolaire riche de toutes les satisfactions et réussites possibles.

Le collège des IA-IPR

Lettre de rentrée de l'IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral

Chères et chers collègues,

Tout d'abord je vous présente tous mes vœux d'une année scolaire sereine et fructueuse. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux collègues, en félicitant en particulier les lauréats des concours internes et externes, à qui j'adresse mes vœux de réussite pour cette année de stage.

Dans la continuité des priorités ministérielles déjà identifiées l'an passé et réaffirmées en cette rentrée, nous poursuivons, en éducation musicale et chant choral, une action éducative ambitieuse, toujours plus consciente de l'importance de sa contribution aux apprentissages fondamentaux et au bien-être de l'élève ; une action éducative à la fois ancrée dans sa spécificité artistique et ouverte – par ses contenus et ses modalités – au monde et à l'ensemble des savoirs, humanistes et scientifiques.

Un des axes forts de cette rentrée scolaire est de guider par la bienveillance et l'exigence, l'ensemble de nos élèves grâce à des activités différencierées et valorisantes, tout en stimulant leur goût de l'effort et leur progression. Les projets artistiques, portés par l'enthousiasme collectif, deviendront autant d'occasions pour développer la motivation, la coopération et la réussite partagée. L'éducation musicale s'épanouit pleinement lorsqu'elle est portée par toute la communauté éducative, au travers de projets interdisciplinaires qui relient nos pratiques aux autres disciplines, renforçant ainsi l'intérêt des élèves. Il s'agit ainsi de cultiver chez les élèves leur sensibilité, leur créativité et leur écoute active, en encourageant la pratique vocale et instrumentale, individuelle comme collective. Le travail collaboratif de l'équipe pédagogique favorise le partage des pratiques, tandis qu'une communication régulière avec les familles met en valeur les progrès et réalisations des élèves. Enfin, les partenariats avec les acteurs locaux – conservatoires, associations, institutions – enrichissent l'offre musicale, artistique et culturelle de chaque établissement.

L'exigence, dans l'esprit du projet de nouveau socle et dans les orientations ministérielles, passe par une attention renouvelée aux apprentissages fondamentaux, notamment linguistiques, dont l'acquisition est à la fois un préalable pour la réussite dans toutes les disciplines et une œuvre collective à laquelle chacune d'entre elles est appelée à contribuer pleinement. Il est indispensable, dès lors, que chaque professeur, conformément au référentiel métier, questionne sa pratique pédagogique à la lumière de cette exigence éducative globale. En particulier, au niveau académique, un focus est porté sur la lecture à haute voix, les évaluations nationales montrant une petite faiblesse des élèves de notre académie sur les items qui s'y réfèrent, par exemple la fluence.

L'opération « *cette année je lis* » est un exemple d'action impliquant toutes les disciplines volontaires, dans laquelle nous pouvons nous inscrire activement, en suggérant des textes qui nous paraissent intéressants du point de vue de la musicalité ou du sujet traité, en relation avec la musique sous toutes ses formes.

Plus spécifiquement, l'éducation musicale a beaucoup à offrir en termes de contribution au développement de l'expression vocale et orale, par l'exploration des mécanismes phonatoires, par le jeu sur les paramètres sonores et vocaux (silences, intensité, prosodie, rythme du vers et de la langue), par la symbiose entre texte et musique, gage d'ancrage émotionnel et de mémorisation lexicale, par la sensibilisation à la dimension esthétique et sonore de la langue, porte d'entrée pour sa compréhension plus pleine, profonde, et motivante, enfin par la mobilisation du corps tout entier dans le geste vocal et choral. Cet ancrage corporel qui fonde le chant et qui est la source de son énergie, est en parfaite résonance avec une autre orientation ministérielle prioritaire, puisqu'il génère bien-être physique et psychique – de l'élève en tant qu'individu et en tant que partie d'un groupe – confiance en soi et sentiment d'appartenance.

L'éducation musicale contribue tout aussi activement au développement de l'esprit scientifique, tout d'abord par la démarche exploratoire, d'enquête, que nous devons adopter conformément aux préconisations de notre programme et au projet de nouveau socle commun, qui rappelle la nécessité d'argumenter et d'objectiver une affirmation, un ressenti, ainsi que de donner « le temps et les moyens de l'élaboration conceptuelle comme de la réflexion », en s'appuyant sur l'erreur comme moteur positif d'apprentissage, l'erreur qui est signe de « la liberté et de l'intelligence d'un esprit au travail ».

Mais encore, elle y contribue activement grâce au recours à la modélisation – aux schémas et aux codes, auxquels les élèves sont confrontés dans notre discipline, par les différents types de représentations graphiques de phénomènes sonores et musicaux, de rythmes et processus (formes et structures musicales, accumulation, récurrences/répétitions, ordre des événements...), par l'utilisation d'échelles de grandeur et frises, de règles de symétrie, de métaphores aussi (attraction tonale comme gravitationnelle), par le recours à la physique du son (par exemple au sujet du rapport entre taille et registre dans la lutherie instrumentale) ou à l'anatomie humaine (connaissance du fonctionnement de l'émission vocale et de l'ouïe) etc...

Enfin, l'amélioration de la qualité de l'enseignement repose sur un travail constant d'analyse et de mutualisation des pratiques. C'est dans cette perspective que la formation continue trouve toute son importance : elle permet aux équipes de s'adapter aux évolutions du système éducatif et de répondre aux priorités pédagogiques fixées. Véritable moteur de développement professionnel, elle renforce les compétences collectives et individuelles tout en soutenant un meilleur ancrage culturel des actions éducatives, adapté aux spécificités de chaque territoire.

Au plaisir de vous retrouver, toutes et tous, prochainement, dans vos établissements, dans les lieux de formation, ou encore à l'occasion des productions musicales publiques de vos élèves – ces moments extraordinaires qui rendent visible au grand public l'investissement quotidien et passionné qui est le vôtre.

Giuliano CHIELLO
IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral